

Jacquet Metal Service

Assemblée générale du 29 juin 2018

Trente-septième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

GRANT THORNTON*Membre français de Grant Thornton International*

Cité internationale

44, quai Charles de Gaulle

CS 60095

69463 Lyon Cedex 06

S.A. au capital de € 2.297.184

632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie

régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène

10-12, boulevard Marius Vivier Merle

69393 Lyon Cedex 03

S.A.S. à capital variable

438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie

régionale de Versailles

Jacquet Metal Service

Assemblée générale du 29 juin 2018

Trente-septième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Lyon, le 8 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Françoise Méchin

Nicolas Perlier